

Et d'autre part, avec quel soin les mêmes "organes d'opinion publique", les mêmes potentats de la politique, s'efforçaient d'atténuer la portée du mouvement des *Grangers* d'Ontario et de celui des *Grain Growers* de l'ouest! Quels efforts, quelles contorsions pour persuader aux bons québécois, si conciliants par nature, que l'agitation contre la marine, confinée dans la province de Québec, aboutirait au néant ou mènerait le Canada à la guerre des races et des provinces!

L'effet de l'élection de Drummond-Arthabaska

Il a suffi d'une élection, celle de Drummond-Arthabaska, d'une délégation à Ottawa, celle des *farmers* de l'ouest, pour jeter la terreur et le désarroi dans les deux camps politiques et faire trembler ceux qui nous dédaignaient tant!

L'an dernier, M. Monk n'entraînait que dix-sept votes à sa suite lorsqu'il demandait que la loi navale fût soumise au peuple avant d'entrer en vigueur. Cette année il a forcé M. Borden et toute l'opposition à appuyer un voeu identique. (1)

L'an dernier, M. Laurier violait ses engagements de 1902 et de 1907 et faisait reconnaître par un parlement sans mandat le principe de la contribution permanente du Canada aux armements impériaux. Cette année, il donne le croc-en-jambe au plan impérialiste; et il l'attaque sur le terrain même—celui de l'union commerciale—où, en 1902, il se déclarait prêt à entrer en pourparlers avec les autres pays de l'Empire.

La leçon est-elle assez claire? Nationalistes, autonomistes de tous les partis, serrons les rangs, faisons la lutte plus ardente et plus serrée que jamais, répétons, en toute occasion propice, la dose salutaire de Drummond-Arthabaska! Aux élections générales et partielles, envoyons au parlement autant de Gilbert que possible, c'est-à-dire autant de serviteurs du pays qui remplaceront les esclaves de parti—et bientôt le ministère et le parlement—qu'ils obéissent à M. Laurier, à M. Borden ou à tout autre premier ministre,—seront forcés de rappeler la loi navale ou du moins d'en extraire le virus.

(1) Le succès relatif que la proposition de M. Monk, au sujet de la convention, a remporté le 9 février, est une nouvelle preuve à l'appui de ce passage.